

FLASH INFO - VILLIERS-LE-SEC

Edito

Nous restons sous le choc face aux ignobles actes de barbarie perpétrés dans notre pays, il y a quelques jours. Des journalistes, des policiers et des gens qui se trouvaient là par hasard ont été lâchement et sauvagement assassinés, victimes du fanatisme et de l'obscurantisme. Ces attentats nous inspirent horreur et indignation. Face à cette adversité barbare, il faut éviter tout amalgame facile et impulsif. Nous devons résister et rester unis comme au plus haut niveau de la Nation.

Ce début d'année 2015, bien que difficile ne doit pas altérer vos projets et nos projets pour la commune.

Aussi, permettez-moi de vous renouveler avec mon équipe municipale nos meilleurs vœux de santé, de joie, de réussite, d'épanouissement pour vous, pour vos proches et pour tous ceux qui vous sont chers.

Que cette année 2015 apporte à chacune et chacun d'entre vous ce que vous espérez. Je formule tout spécialement, pour ceux qui vivent dans un contexte économique ou familial douloureux, des vœux de sérénité et d'espérance.

Comme je l'ai toujours fait, je continuerai avec mon équipe à rendre notre commune la plus agréable possible avec des aménagements et des infrastructures qui répondent à vos besoins.

Bonne et heureuse année.

Que l'année 2015 comble vos attentes.

La Maire, Laurence MEUNIER

Etat-civil**Carnet bleu :**

04/10 : Florentin de Jean-Baptiste ROUX et Mélanie BRUNAUX

18/12 : Lenny de Christopher MORMENTYN et Aline NICOLAS

Carnet rose :

03/12 : Janane de Kevin et Hafida BULLE

Ils se sont dit oui :

12/12 : Olivier FLAMERION et Danièle JACKOWSKI

19/12 : Lusiano FUAHEA et Ismaella VAITOOTAI

Nous a quitté :

14/12 : Pierrette HUENS

CONSEIL DU 12 DÉCEMBRE 2014

SMICTOM : Redevance des Ordures Ménagères pour 2015 : le SMICTOM a fixé le tarif des ordures ménagères pour 2015 à 100 € par habitant. Après en avoir délibéré, le Conseil a estimé que l'augmentation ne permet plus à la Commune d'être en deçà et a donc décidé à l'unanimité d'appliquer la même tarification, soit 100 € par habitant.

SMICTOM : Retrait de la Commune de Busson : Le Conseil a accepté à l'unanimité le retrait de la Commune du SMICTOM Centre à compter du 1^{er} avril 2015.

Mise en place d'une réflexion afin de créer un Plan Local d'Urbanisme (PLU) : la Commune ne dispose actuellement d'aucun document d'urbanisme. Sachant qu'en 2017, un Schéma de Cohérence Territoriale intercommunal (SCOT) sera automatiquement mis en place ; la Commune ne pourra alors plus avoir son propre document d'urbanisme. Il devenait urgent de planifier une réflexion sur la mise en place d'un PLU. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a accepté à l'unanimité cette mise en place.

CFA Interpro de l'Aube : demande de subvention : le CFA Interpro de l'Aube a sollicité une subvention de 65 € pour un apprenti habitant la commune. Après délibération, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas verser la subvention demandée.

Association les Restaurants du Cœur - demande de subvention : le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas verser la subvention demandée, d'une part celle-ci n'étant pas prévue au budget et d'autre part, la subvention demandée étant trop générale.

Décisions modificatives n°1, n°2 et n°3 - budget M14 : Après délibération, le Conseil a adopté à l'unanimité les décisions modificatives n°1, n°2 et n°3.

Cession du véhicule des pompiers et décision modificative n°4 - budget M14 : produit de cession : Après dissolution du Corps de Première Intervention de Villiers-le-Sec, la Commune de Buxières-les-Villiers s'est portée acquéreur du véhicule des pompiers. Après avoir délibéré, le Conseil a accepté à l'unanimité la vente du véhicule à Buxières-les-Villiers à hauteur de 500 €, afin d'encaisser la vente du véhicule des pompiers. Le Conseil a adopté à l'unanimité la décision modificative n°4.

SIAE de Brethenay et sa région : modification des statuts : Le SIAE de Brethenay et sa région a transféré son siège social à Villiers-le-Sec à compter du 1^{er} janvier 2015, modifiant ainsi ses statuts. Le Conseil a accepté à l'unanimité cette modification.

Poêle de l'église : Suite à la mise en place d'un nouveau système de chauffage dans l'église, Madame le Maire a demandé au Conseil s'il souhaitait mettre en vente le poêle de l'église. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité la mise en vente et a fixé le prix à 750 €.

INFOS MAIRIE**Travaux divers**

Madame le Maire a déploré que des tuiles aient été cassées sur le toit de la salle des fêtes suite à des jets de pierre. Les fenêtres donnant sur le terrain multisports ont été protégées.

Des travaux de démoussage de toit ont été réalisés sur le presbytère ainsi que des travaux sur les planches de rive à la salle des fêtes. Deux devis sont à l'étude pour réparer le faîtage du presbytère et démousser l'autre pan du toit.

Le nouveau mode de chauffage de l'église est opérationnel depuis le 24 décembre. L'entreprise Verset a posé les appliques et le lustre radiants.

Arrivée du SIAE

Nous avons la joie d'accueillir dans les locaux de la mairie le Syndicat des Eaux de Brethenay et sa région à qui nous avons mis à disposition un bureau. Bienvenue à toute l'équipe.

Redevance des ordures ménagères

Le 9 décembre dernier, l'assemblée du SMICTOM a fixé le tarif des ordures ménagères pour l'année 2015 à 100 € par habitant. Madame le Maire présente l'évolution des tarifs de la redevance, qui n'a cessé d'augmenter. Elle précise que la Commune a jusqu'à présent facturé en deçà du tarif fixé par le SMICTOM. Après en avoir délibéré, le Conseil estime que l'augmentation ne permet plus à la Commune d'être en deçà. Par conséquent, le Conseil Municipal décide d'appliquer la même tarification que le SMICTOM et fixe à l'unanimité la redevance à 100 € par habitant.



Mairie

32, Grande Rue
52000 VILLIERS-LE-SEC
☎ : 03 25 03 25 11

Ouverture

du lundi au vendredi de
15h00 à 18h30
(le mercredi de 15h30 à
18h30)
le samedi de 10h00 à
12h00.

www.mairie-villierslesec52.fr

Agence Postale

32, Grande Rue
52000 VILLIERS-LE-SEC
☎ : 03 25 31 99 81

Ouverture

du mardi au vendredi de
15h30 à 18h30
le samedi de 10h00 à
12h00.

Bibliothèque

L'accès à la bibliothèque est possible :

- Le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi du mois de 10h00 à 12h00.

- Aux horaires d'ouverture de l'Agence Postale. (veuillez vous présenter auprès de cette dernière).

Il est possible de réserver des livres en partenariat avec la Médiathèque Départementale, avec un portage à domicile.

Une partie du fonds documentaire a été renouvelé le 26 décembre 2014.

Dates à venir

Repas des aînés

Samedi 7 février à 12h00 à la salle des fêtes

Loto de l'Association des Parents d'Elèves

Dimanche 15 mars à la salle des fêtes

Assemblée générale de l'Association Familles Rurales de Villiers-le-Sec

Vendredi 20 mars à 20h30

Elections départementales

Dimanche 22 mars

Dimanche 29 mars

Pensez à vos procurations, à remplir à la gendarmerie de Châteauvillain.

Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 10 avril à 20h30

À VILLIERS-LE-SEC...

FÊTE PATRONALE ET VIDE-JOUETS

Le dimanche 25 octobre a été chargé en manifestations pour la jeunesse. La fête foraine attendait comme chaque année petits et grands au centre du village, et un vide-jouets organisé par l'association des parents d'élèves des trois communes proposait des étals de jouets et de vêtements d'enfants. Les deux manifestations ont connu un large succès.



BEAUJOLAIS 2014
L'association Buggy Story a eu le plaisir d'organiser avec la municipalité de Villiers-le-Sec le Beaujolais Nouveau 2014. Cette soirée s'est déroulée à la salle des fêtes de Villiers-



le-Sec et a rencontré un franc succès puisque plus de 150 assiettes de charcuterie et fromage, accompagnées de pâtisseries et le tout, bien sûr, agrémenté de Beaujolais, ont été servies aux personnes présentes. Une dégustation gratuite était proposée à l'arrivée des convives. Ceux-ci venaient essentiellement de Villiers-le-Sec, mais aussi de Semoutiers-Montsaon, Chaumont, Buxières-les-Villiers, Euffigneix et d'autres villages aux alentours.

SPECTACLE DES N.A.P.

Dans le cadre des nouvelles activités périscolaires (NAP), mises en place en septembre dernier par l'Agglomération de Chaumont, les enfants du RPI de Villiers le Sec-Buxières-Euffigneix ont présenté le jeudi 11 décembre dernier, un spectacle clôturant le projet pédagogique des ateliers, auxquels ils ont participé tous les jeudis après-midi pendant 3 heures.

Les familles sont venues nombreuses découvrir les différentes saynètes préparées avec soin par Clarisse CLUDEL et Angélique JEANETTE, directrices des NAP et leur équipe.



NOËL DE LA COMMUNE



La municipalité avait donné rendez-vous ce dimanche 7 décembre à la salle des fêtes de Villiers le Sec aux enfants du village et à leurs parents, afin d'assister à un spectacle intitulé « Quête de Noël : la machine à remonter le temps » suivi d'un goûter de Noël.

Tous s'apprêtaient à passer à table quand vers 16h, le père Noël est descendu de la scène pour rencontrer les enfants et leur distribuer des friandises.



ECHANGE DE VŒUX

Comme chaque année, les habitants de Villiers-le-Sec, venus très nombreux, se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager ce moment convivial que sont les échanges de vœux de la Commune. Après avoir souhaité ses vœux et ceux de son Conseil, Madame le Maire a rendu hommage à notre regrettée Pierrette HUENS, disparue prématurément en décembre dernier et qui a fait partie du précédent conseil municipal. Puis elle a énuméré sous forme de diaporama les événements et les projets réalisés, en cours et futurs : le permis de construire de l'école a été accepté, les appels d'offres sont lancés ; la 3^{ème} tranche des travaux d'enfouissement des réseaux secs commencera dès le mois de mars 2015, la fibre optique devrait être opérationnelle en mai 2015 et un PLU sera réalisé dans les deux années à venir.

